



Direction des Finances et des Achats
Sous-Direction du Budget
Service de la synthèse budgétaire (SSB)

OBJET : Projet de décision modificative n°1 de la Ville de Paris pour l'exercice 2021

2021 DFA 62

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

À l'issue des délibérations 2021 DFA 22-1 et 22-2 adoptées lors du Conseil de Paris des 6,7,8 et 9 juillet 2021, les dotations budgétaires de la Ville de Paris pour 2021 sont établies à :

- pour le budget d'investissement :
 - ✓ à 5 978 M€ pour les autorisations de programme (en tenant compte des liquidations constatées à date sur 2021) ;
 - ✓ 2 380,8 M€ pour les crédits de paiement, en dépenses et en recettes.

- pour le budget de fonctionnement à 8 814,7 M€.

Les modifications que je vous propose d'y apporter par le présent projet de délibération porteraient :

- pour le budget d'investissement :
 - ✓ 5 512,7 M€ pour les autorisations de programme, en tenant compte des liquidations constatées à date sur 2021 ;

 - ✓ 2 418,3 M€ pour les crédits de paiement, en dépenses et en recettes

- le budget de fonctionnement à 8 951,7 M€.

. ₤ ₤ ₤ ₤ ₤
 ₤ ₤ ₤
 ₤

SOMMAIRE

1^{ÈRE} PARTIE – LA DECISION MODIFICATIVE N°1 2021.....	
TITRE I – PRESENTATION GENERALE DE L’EQUILIBRE DE LA DM1 2021	
SOUS-TITRE I – L’ÉQUILIBRE GÉNÉRAL	
SOUS-TITRE II – PRÉSENTATION DES PRINCIPAUX POSTES DE DÉPENSES ET DE RECETTES.....	
TITRE II – PRESENTATION PAR POLITIQUE PUBLIQUE.....	
2^{ÈME} PARTIE – LE BUDGET D’INVESTISSEMENT.....	
TITRE I – LES CREDITS DE PAIEMENT	
SOUS-TITRE I – RÉCAPITULATIF DES MOUVEMENTS INTERVENUS ANTÉRIEUREMENT	
SOUS-TITRE II – LES INSCRIPTIONS EN DM1 EN CRÉDITS DE PAIEMENT.....	
TITRE II – LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME.....	
SOUS-TITRE I – RÉCAPITULATIF DES MOUVEMENTS INTERVENUS ANTÉRIEUREMENT	
SOUS-TITRE II – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME EN COURS	
SOUS-TITRE III – DÉTAIL DES AJUSTEMENTS D’AP PAR POLITIQUE PUBLIQUE.....	
3^{ÈME} PARTIE – LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT.....	
TITRE I – LES RECETTES	
TITRE II – LES DÉPENSES.....	
4^{ÈME} PARTIE – LES PROJETS DE DÉLIBÉRATION.....	

**PROJET DE DÉCISION MODIFICATIVE
(Document budgétaire)**

1^{ère} Partie : LA DECISION MODIFICATIVE N°1 2021

Précision méthodologique :

Les budgets présentés ci-après sont exprimés en crédits de paiement réels, et n'incluent pas les inscriptions équilibrées en dépenses et en recettes, communément neutralisés en analyse financière.

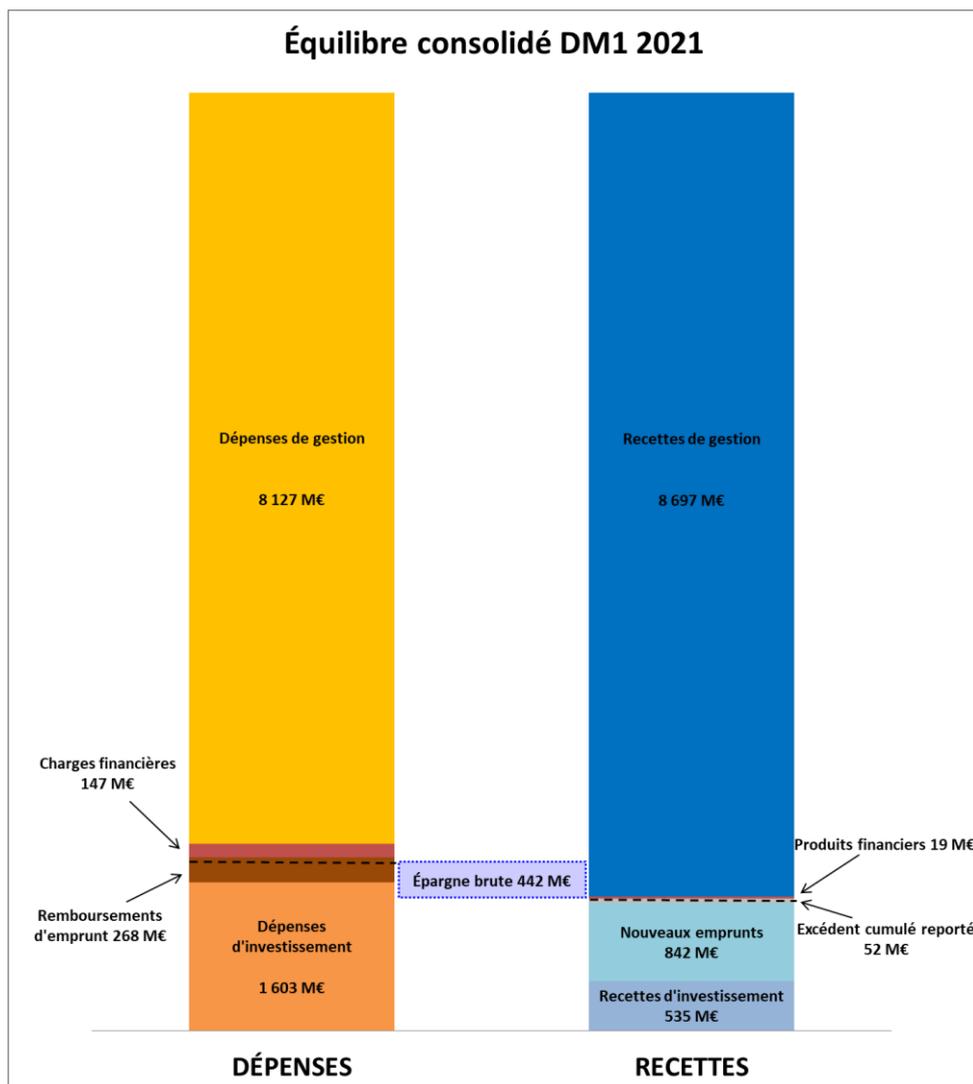
Ces retraitements concernent :

- les 104 M€ correspondant à des décisions de justice à l'encontre des auteurs du vol et du recel des tableaux du musée d'art moderne, la Ville de Paris, en accord avec le comptable public, ayant émis en parallèle un titre de recette pour permettre le déclenchement des démarches et tentatives de recouvrement, et une admission en non-valeur, les condamnés étant non solvables et la somme jugée non recouvrable.
- les 4,5 M€ correspondant à l'inscription d'un complément de prix lié à un changement de destination d'un bien cédé par la Ville, considéré comme un produit de cession et faisant l'objet d'un transfert équilibré en section d'investissement, ainsi comptabilisé en tant que recette réelle d'investissement.

TITRE I – PRESENTATION GENERALE DE L'EQUILIBRE DE LA DM1 2021

A// L'équilibre général de la DM1 2021

Le projet de DM1 2021 prévoit des inscriptions budgétaires d'ordre technique. La baisse de certaines recettes de fonctionnement et l'inscription de dépenses de fonctionnement nouvelles ont pour conséquence une baisse de l'autofinancement volontaire de **2,8 M€**. L'épargne brute augmente de 18,2 M€ pour s'élever à 442 M€ et l'autorisation d'emprunt reste stable à **841,9 M€**.



B/ L'évolution des grands postes de dépenses et recettes

▪ Les dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 1 602,7 M€, en hausse de 27,2 M€ par rapport aux crédits votés au BS 2021 en raison principalement d'un apurement de factures liées à Médiakiosk (compensé en recettes de fonctionnement), du paiement du solde de participations pour la ZAC Clichy Batignolles (17^e) et d'une régularisation comptable d'une consignation du terrain Debergue-Rendez-Vous (12^e), compensée en recettes d'investissement.

▪ Les recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 535,3 M€, en hausse de 9 M€ par rapport aux crédits votés au BS 2021, du fait de la régularisation comptable de la consignation du terrain Debergue-Rendez-Vous (12^e) et de l'inscription d'un complément de prix pour le changement de destination d'un bien cédé par la Ville (en raison de la prise en compte des 4,5 M€ en tant que produit de cession).

- **Les dépenses de fonctionnement**

Les dépenses réelles de fonctionnement restent stables à 8 274,1 M€ (à la suite du retraitement des 104 M€ relatif au vol des tableaux du musée d'art moderne).

- **Les recettes de fonctionnement**

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 8 716,1 M€, en hausse de 18,2 M€ par rapport aux inscriptions du BS 2021 (à la suite du retraitement des 104 M€ relatif au vol des tableaux du musée d'art moderne et des 4,5 M€ correspondant au complément de prix).

Les recettes de gestion s'inscrivent en hausse de **18,2 M€**.

15,2 M€ sont inscrits en raison d'une part d'une redevance au titre de l'occupation du domaine public et de l'exploitation des mobiliers publicitaires par la société Mediakiosk pour 7,1 M€, et d'autre part suite à une décision de justice à hauteur de 8,1 M€.

De plus, il est prévu une inscription de **3 M€** de recettes liées à une régularisation fiscale correspondant au remboursement d'un crédit de TVA sur les dépenses de fonctionnement de la collectivité au titre de l'exercice 2020.

L'ensemble des inscriptions en recettes est détaillé dans la présentation par politique publique ci-après.

TITRE II – PRESENTATION PAR POLITIQUE PUBLIQUE

Les secteurs présentés ci-après correspondent aux fonctions définies par l'instruction budgétaire et comptable M57. Les principaux mouvements sont retracés ci-dessous.

A. Les mouvements en budget de fonctionnement

En dépenses

SÉCURITÉ - 1 M€

Les **dépenses de fonctionnement** allouées à la sécurité sont minorées de **1 M€**, les crédits de masse salariale étant ajustés au niveau de l'exécution prévisionnelle.

CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS - 1,8 M€

Les **dépenses de fonctionnement** allouées à la culture, la vie sociale, la jeunesse, les sports et les loisirs sont minorées de **1,8 M€**, les crédits de masse salariale étant ajustés au niveau de l'exécution prévisionnelle.

SANTÉ ET ACTION SOCIALE (DONT APA ET RSA) - 1,8 M€

Les **dépenses de fonctionnement** allouées à la santé et à l'action sociale sont minorées de **1,8 M€**, les crédits de masse salariale étant ajustés au niveau de l'exécution prévisionnelle.

AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT + 1 M€

Les **dépenses de fonctionnement** allouées à l'aménagement des territoires et à l'habitat sont majorées de **1 M€**, les crédits de masse salariale étant ajustés au niveau de l'exécution prévisionnelle.

ENVIRONNEMENT + 1,6 M€

Les **dépenses de fonctionnement** allouées à l'environnement sont majorées de **1,6 M€**, les crédits de masse salariale étant ajustés au niveau de l'exécution prévisionnelle.

TRANSPORTS - 0,3 M€

Les **dépenses de fonctionnement** allouées aux transports sont minorées de **0,3 M€**, les crédits de masse salariale étant ajustés au niveau de l'exécution prévisionnelle.

SERVICES GÉNÉRAUX (DONT GESTION DES FONDS EUROPÉENS)..... + 2,3 M€

- Les opérations non ventilées (-0,5 M€)

Les **dépenses de fonctionnement** sont minorées de 0,5 M€, les crédits de masse salariale non ventilés par fonction étant ajustés au niveau de l'exécution prévisionnelle.

- Les opérations ventilées (+2,8 M€)

Les **dépenses de fonctionnement** sont majorées de 2,8 M€, les crédits de masse salariale relatifs aux Services généraux étant ajustés au niveau de l'exécution prévisionnelle (+2,8 M€).

En recettes

ACTION ÉCONOMIQUE + 7,1 M€

Les **recettes de fonctionnement** sont augmentées de **7,1 M€** du fait de la perception d'une redevance au titre de l'occupation du domaine public et de l'exploitation des mobiliers publicitaires par la société Mediakiiosk.

SERVICES GÉNÉRAUX (DONT GESTION DES FONDS EUROPÉENS)..... + 11,1 M€

- Les opérations ventilées (+11,1 M€)

Les **recettes de fonctionnement de la fonction services généraux** augmentent de **11,1 M€**, avec d'une part **8,1 M€** inscrits suite à une décision de justice à l'encontre d'une plateforme communautaire de location de logements, et d'autre part l'inscription de **3 M€** de recettes liées à une régularisation fiscale correspondant au remboursement d'un crédit de TVA sur les dépenses de fonctionnement de la collectivité au titre de l'exercice 2020.

B. Les mouvements en budget d'investissement

En dépenses

Au-delà d'abondements de crédits réalisés par redéploiement entre chapitres fonctionnels, des augmentations de crédits sont proposées pour 27,2 M€. Ces dernières résultent principalement de régularisations de factures, à la régularisation comptable de la consignation Debergue-Rendez-Vous (12^e) et du versement d'un solde de participations à la ZAC Clichy Batignolles (17^e).

SÉCURITÉ + 0,1 M€

Une seule inscription est proposée pour financer les révisions de prix des marchés de défense extérieure contre l'incendie (virement en provenance de la fonction environnement).

ENSEIGNEMENT + 3,6 M€

Une augmentation des crédits est proposée pour tenir compte de l'avancée des travaux de l'ESPCI (2,8 M€) et de la création de l'Institut de santé des femmes (0,5 M€), toutes deux financées par redéploiement depuis la fonction Action économique. D'autres mouvements permettront également de financer des travaux de rénovation des logements de fonction des gardiens et directeurs d'écoles (+0,3 M€), financés par une diminution des crédits d'accessibilité des collèges à la suite de décalage de la programmation (fonction Action sociale)

ACTION SOCIALE - 0,3 M€

La diminution de 0,3 M€ sur les travaux d'accessibilité des collèges à la suite de décalages dans la programmation permet le financement de travaux sur les logements de fonction des gardiens et directeurs d'écoles (en fonction Enseignement et formation professionnelle).

AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT + 13,2 M€

Les principaux mouvements sont :

- + 13,9 M€ pour un rééquilibrage du compte foncier logement, entre ses crédits réels (chapitre 905) et ses crédits d'opérations financières (diminution équivalente sur le chapitre 923) ;
- + 4,5 M€ pour la régularisation de la consignation du terrain Debergue-Rendez-Vous (12^e), donnant lieu à une recette d'investissement équivalente.

Des redéploiements sont réalisés à partir de ce chapitre fonctionnel pour permettre le financement d'opérations sur d'autres chapitres. Un transfert de 4 M€ depuis les subventions au logement social vers la capitalisation de la foncière logement de la Ville de Paris (OFS) est proposé. De même, la diminution des crédits de végétalisation des quartiers (- 0,7 M€ du fait d'un exercice 2021 consacré essentiellement à la programmation et aux études) et de ceux destinés à l'aménagement du parc Martin Luther King (17^e) (-0,5 M€ du fait d'une révision de la programmation) permettra de financer les besoins liés aux cimetières (en fonction Services généraux).

ACTION ÉCONOMIQUE + 3,8 M€

Un abondement de 7,1 M€, compensé par une recette équivalente en fonctionnement, est nécessaire pour régulariser des factures liées à Médiakiosk. Parallèlement, le décalage du versement des participations pour le projet Paris Parc (Université Pierre et Marie Curie) (-3,3 M€) permet un redéploiement pour financer les travaux de l'ESPCI et de l'Institut de santé des femmes (fonction Enseignement et formation professionnelle).

ENVIRONNEMENT + 0,4 M€

Au sein de cette fonction, le montant des crédits votés s'élève au total à 0,5 M€ et correspond à des soldes d'opérations d'agriculture urbaine et de toits végétalisés ou encore de jardins partagés. Ces crédits sont issus de redéploiements depuis le chapitre Aménagement urbain et habitat. La sous-exécution sur les installations de stations Trilib (- 0,1 M€), permet de financer les révisions de prix des marchés Défense Extérieure Contre les Incendies (DECI) en fonction Sécurité.

TRANSPORT + 7,0 M€

Il est proposé d'abonder les crédits sur la fonction transport de 7 M€ en prévisions d'éventuels besoins de fin d'exercice sur la ligne T3, pour la réalisation des travaux sur les tunnels routiers, le patrimoine de voirie et les ouvrages d'art.

SERVICES GÉNÉRAUX - 0,7 M€

Pour rappel, cette fonction regroupe le chapitre fonctionnel 900, ainsi que les chapitres fonctionnels non ventilés 921, 922 et 923 (hors opérations neutralisées).

Les principaux mouvements sont :

- + 8,6 M€ pour le versement du solde de participations à la ZAC Clichy-Batignolles (17^e).
- + 4 M€ pour la capitalisation de la Foncière de la Ville de Paris (OFS), financé par un redéploiement depuis la subvention au logement social (chapitre Aménagement urbain et habitat).
- + 0,7 M€ pour les cimetières, notamment pour un apurement comptable et des indemnités de fin de contrat de la délégation de service public des pompes funèbres et de la gestion du Père Lachaise, financé par un redéploiement depuis la fonction Aménagement urbain et habitat (végétalisation des quartiers).

Un redéploiement est également réalisé depuis les crédits dédiés aux opérations financières, à hauteur de 13,9 M€ afin d'abonder le compte foncier logement (fonction Aménagement urbain et habitat).

En recettes

SERVICES GÉNÉRAUX 9 M€

Cette inscription de 9 M€ comprend d'une part 4,5 M€ pour la régularisation comptable de la consignation du terrain Debergue-Rendez-Vous (12^e), opération équilibrée par l'inscription d'une dépense d'investissement équivalente, et d'autre part 4,5 M€ correspondant à la comptabilisation en tant que produit de cession d'un complément de prix lié à un changement de destination d'un bien cédé par la Ville.

2^{ème} Partie : LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

À l'issue du budget supplémentaire adopté lors de la séance du Conseil de Paris des 6, 7, 8 et 9 juillet 2021, les dotations budgétaires de la Ville de Paris pour 2021 ont été établies comme suit :

- ✓ 5 978 M€ pour les autorisations de programme (en tenant compte des liquidations constatées à date sur 2021) ;
- ✓ 2 380,8 M€ pour les crédits de paiement, en dépenses et en recettes.

À l'occasion de la décision modificative n°1 plusieurs modifications sont proposées, aboutissant à :

- ✓ + 58,1 M€ de nouvelles inscriptions d'autorisations de programme en dépenses
- ✓ + 37,5 M€ de nouvelles inscriptions de crédits de paiement en dépenses et en recettes.

Compte tenu des mandatements intervenus depuis le budget supplémentaire, il est proposé de porter les inscriptions budgétaires de la Ville de Paris en investissement à :

- ✓ 5 512,7 M€ pour les autorisations de programme, en tenant compte des liquidations constatées à date sur 2021 ;
- ✓ 2 418,3 M€ pour les crédits de paiement, en dépenses et en recettes

Précision méthodologique : les budgets présentés ci-après comprennent l'exhaustivité des inscriptions budgétaires proposées en décision modificative n 1, c'est-à-dire aussi bien les crédits réels que les crédits d'ordre, et ne font l'objet d'aucun des retraitements opérés en analyse financière et évoqués dans la première partie du document.

Titre I - Les crédits de paiement

I. Récapitulatif des mouvements intervenus antérieurement

Il convient d'intégrer les mouvements intervenus entre le 17 juin et le 11 octobre 2021. Ces mouvements concernent les crédits de paiement de différentes fonctions.

Ces virements entre chapitres sont sans incidence sur le montant du budget.

Fonction		Total des mouvements intervenus du 21 juin 2021 au 11 octobre 2021
0	Services Généraux	+ 6 537 466,27 €
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	+ 5 244 778,59 €
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	- 1 109 829,01 €
4	Santé et action sociale (hors RSA)	+ 2 670 000,00 €
5	Aménagement des territoires et habitat	- 21 178 924,56 €
6	Action économique	+ 839 611,05 €
7	Environnement	+ 3 486 897,66 €
8	Transports	+ 3 150 000,00 €
Total général		0 €

En fonction 0, le montant correspond à :

- - 170 000€ pour un virement au profit de la fonction 4 ;
- + 5 207 466,27€ pour des réajustements de la ventilation des crédits entre les différentes fonctions,
- + 1 500 000,00€ pour l'appel de fonds du « Fonds d'avenir et de soutien au tourisme ».

En fonction 2, le montant correspond à :

- + 5 244 778,59€ pour des réajustements de la ventilation des crédits entre les différentes fonctions.

En fonction 3, le montant correspond à :

- 1 109 829,01€ pour des réajustements de la ventilation des crédits entre les différentes fonctions.

En fonction 4, le montant correspond à :

- + 170 000€ pour le règlement des travaux d'accessibilité des équipements administratifs (virement en provenance de la fonction 0) ;
- + 2 500 000€ pour des réajustements de la ventilation des crédits entre les différentes fonctions.

En fonction 5, le montant correspond à :

- 21 178 924,56€ pour des réajustements de la ventilation des crédits entre les différentes fonctions.

En fonction 6, le montant correspond à :

- + 839 911,05€ pour des réajustements de la ventilation des crédits entre les différentes fonctions.

En fonction 7, le montant correspond à :

- + 3 846 897,66€ pour des réajustements de la ventilation des crédits entre les différentes fonctions.

En fonction 8, le montant correspond à :

- + 3 150 000,00€ pour des réajustements de la ventilation des crédits entre les différentes fonctions.

II. Les inscriptions en DM1 en crédits de paiement

Chapitre fonctionnels	Libellés	Dépenses	Recettes
Opérations réelles		27 168 000,00	4 478 000,00
900	Services généraux	653 867,53	
901	Sécurité	101 454,00	
902	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	3 570 000,00	
903	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	-	
904	Santé et action sociale	- 320 000,00	
905	Aménagements des territoires et habitat	13 230 532,47	
906	Action économique	3 842 000,00	
907	Environnement	398 546,00	
908	Transport	7 023 000,00	
921	Taxes non affectées	-	
922	Dotations et participations	-	
923	Dettes et autres opérations financières	- 1 331 400,00	4 478 000,00
Opérations d'ordre		10 301 661,98	35 778 854,93
925	Opérations patrimoniales	1,00	1,00
926	Transfert entre sections	10 301 660,98	35 778 853,93
Opérations budgétaires sans réalisation			- 2 787 192,95
951	Virement de la section de fonctionnement		- 2 787 192,95
954	Produit des cessions des immobilisations		
Total		37 469 661,98	37 469 661,98

En dépenses, les principaux mouvements sont les suivants :

- Des mouvements équilibrés de crédits réels entre chapitres fonctionnels et directions, visant à mettre en cohérence le budget avec les prévisions d'exécution.
- + 27,2 M€ de crédits réels liés principalement à des régularisations de factures Médiakiosk, à la régularisation comptable de la consignation Debergue-Rendez-Vous (12^e) et au versement du solde de participations de ZAC.
- + 10,3 M€ de crédits d'ordre concernant des opérations équilibrées avec la section de fonctionnement, principalement pour des reprises sur provision pour risques (6,7 M€) et des reprises de dépréciations des titres de participation (3,6 M€).

En recettes, les principaux mouvements sont les suivants :

- + 4,5 M€ de crédits réels pour la régularisation comptable de la consignation Debergue-Rendez-Vous (12^e) ;
- + 35,8 M€ de crédits d'ordre concernant des opérations équilibrées avec la section de fonctionnement dont la dotation aux amortissements (8 M€), la constitution de

provision pour risques (23,3 M€), ainsi qu'un complément de prix lié à un changement de destination d'un bien cédé par la Ville, qui augmentera les produits de cessions (4,5 M€) ;

- - 2,8 M€ d'inscriptions budgétaires sans réalisation correspondant à la diminution de l'autofinancement volontaire depuis la section de fonctionnement.

Titre II: Les autorisations de programme

I. Récapitulatif des mouvements intervenus antérieurement

Il convient d'intégrer les mouvements intervenus entre le 17 juin et le 11 octobre 2021. Ces mouvements concernent les crédits de paiement de différentes fonctions.

Ces virements entre chapitres sont sans incidence sur le montant du budget. La décomposition en est la suivante :

Fonction		Total des mouvements intervenus du 17 juin 2021 au 11 octobre 2021
0	Services Généraux	- 125 000€
5	Aménagement des territoires et habitat	+ 60 000€
6	Action économique	+ 65 000€

En fonction 0, le montant correspond à :

- - 125 000€ pour des virements réalisés au profit des fonctions ci-dessous ;

En fonction 5, le montant correspond à :

- + 60 000€ au titre d'un protocole d'extinction d'un contentieux lié à un espace vert;

En fonction 6, le montant correspond à :

- + 65 000€ au titre du programme Émergences afin de régulariser une erreur comptable en vue d'un appel à projet.

II. Situation des autorisations de programme en cours

À l'issue du vote du compte administratif et du budget supplémentaire, le montant net cumulé des autorisations de programme s'élevait à 5 978 M€ en dépenses.

Les mouvements de la présente décision modificative impliquent une augmentation du stock net d'AP de 58,1 M€ en dépenses et de 4,5 M€ en recettes.

En prenant en compte les liquidations intervenues depuis le vote du budget supplémentaire, ainsi que les inscriptions issues de la décision modificatrice n°1, le montant net cumulé des autorisations de programme s'établira à 5 512,7 M€ en dépense.

Stock des crédits d'engagement en dépense :

	Stock net après BS	Liquidations depuis le BS 2021	Stock net avant DM1	Inscriptions DM1	Stock net après DM1
0	1 491 894 427,72	176 107 594,55	1 315 786 833,17	1 387 237,82	1 317 174 070,99
1	24 028 439,78	4 716 502,10	19 311 937,68	101 454,00	19 413 391,68
2	360 280 209,61	25 152 971,60	335 127 238,01	4 103 156,00	339 230 394,01
3	305 035 829,45	55 028 931,33	250 006 898,12	709 404,69	250 716 302,81
4	170 594 863,82	9 953 743,51	160 641 120,31	12 000 000,00	172 641 120,31
5	2 854 089 337,47	166 558 771,80	2 687 530 565,67	16 337 000,00	2 703 867 565,67
6	153 794 838,75	4 105 360,64	149 689 478,11	1 550 000,00	151 239 478,11
7	95 176 889,89	13 437 185,56	81 739 704,33	5 841 000,00	87 580 704,33
8	523 116 674,66	68 329 814,49	454 786 860,17	16 100 000,00	470 886 860,17
Total	5 978 011 511,15	523 390 875,58	5 454 620 635,57	58 129 252,51	5 512 749 888,08

III. Détail des ajustements d'autorisations de programme par politique publique

La présente décision modificative soumet des ajustements d'AP au Conseil de Paris correspondant à 58,1 M€ de nouvelles inscriptions en dépenses et 4,5 M€ en recettes.

Fonction	Libellé	Montants des ajustements DMI	
		Dépenses	Recettes
0	Services généraux	1 387 237,82	4 478 000,00
1	Sécurité	101 454,00	
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	4 103 156,00	
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	709 404,69	
4	Santé et action sociale	12 000 000,00	
5	Aménagements des territoires et habitat	16 337 000,00	
6	Action économique	1 550 000,00	
7	Environnement	5 841 000,00	
8	Transport	16 100 000,00	
Total général		58 129 252,51	4 478 000,00

SÉCURITÉ + 0,1 M€

Une seule inscription est proposée pour engager les révisions de prix des marchés de défense extérieure contre l'incendie.

ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE + 4,1 M€

2 M€ sont proposés pour la création de l'Institut de santé des femmes sur le site de l'hôpital Cochin (5^e) et 1,5 M€ pour l'engagement d'un marché d'installation d'alarmes anti intrusion au sein des écoles. 0,3 M€ supplémentaire permettra de rénover des logements de fonction de directeurs et gardiens d'écoles et 0,3 M€ la régularisation d'une annulation de titre.

CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS, + 0,7 M€

0,4 M€ est proposé pour une subvention exceptionnelle d'équipement destinée au Centre Européen du Judaïsme et 0,3 M€ pour doter les bibliothèques de badgeuses avant la fin de l'année 2021.

SANTÉ ET ACTION SOCIALE (HORS APA, RSA ET RÉGULARISATIONS RMI) + 12 M€

7,5 M€ sont proposés pour engager le marché de mise en conformité de l'accessibilité des lignes de bus, en vue des Jeux Olympiques 2024. Il est en outre proposé l'inscription de 4,5 M€ pour engager les travaux de chauffage et de ventilation des services de la DASES et du CASVP, situés au 163 avenue d'Italie (13^e).

AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT + 16,3 M€

Il est proposé l'inscription d'une autorisation d'engagement de 11,9 M€ pour le réaménagement des locaux de voirie dans le cadre de l'appel à projet urbain innovant des Invalides ainsi que 4,4 M€ pour la régularisation comptable d'une consignation du terrain Debergue-Rendez-Vous (12^e).

ACTION ÉCONOMIQUE+1,6 M€

1 M€ est proposé pour l'appel à projet « Hébergement touristique » et 0,6 M€ pour doter l'appel à projet « Redémarrer autrement ».

ENVIRONNEMENT + 5,8 M€

5,8 M€ sont proposés pour engager les travaux de réaménagement des locaux de propreté dans le cadre de l'appel à projet urbain innovant des Invalides.

TRANSPORTS 16,1 M€

7 M€ sont proposés pour abonder l'autorisation d'engagement du marché de mise en conformité des tunnels du lac Supérieur et de Mortemart. 3 M€ supplémentaires permettront d'engager des travaux d'entretien de la voirie. 6 M€ sont nécessaires pour la régularisation d'annulation de titres de comptes de tiers de 2015.

SERVICES GÉNÉRAUX..... + 1,4 M€

Il est proposé un complément de 0,7 M€ pour le projet du budget participatif du 4^e arrondissement concernant la rénovation de la fontaine Stravinsky. 0,7 M€ est également proposé au titre des cimetières, notamment pour un apurement comptable (0,3 M€) et des indemnités de fin de contrat de la délégation de service public des pompes funèbres (0,3 M€) et de la gestion du cimetière du Père Lachaise (0,1 M€).

Par ailleurs, 4,5 M€ de recettes sont inscrites en engagement pour la régularisation comptable de la consignation du terrain Debergue-Rendez-Vous (12^e).

3^{ème} Partie : LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

À l'issue du vote du budget supplémentaire pour 2021 lors du Conseil de Paris des 6,7 et 8 juillet 2021, les dotations budgétaires de la Ville de Paris pour l'exercice 2021 se sont établies à 8 814,7 M€ en recettes et en dépenses.

Les inscriptions nouvelles proposées à la présente décision modificative s'élèvent à 137 M€.

Les mouvements sont les suivants :

En recettes :

- Recettes ventilées + 126,7 M€
- Reprises sur amortissements et provisions+ 10,3 M€

+ 137 M€

En dépenses :

- Dépenses ventilées + 104 M€
- Dotations aux amortissements et provisions + 35,8 M€
- Virement à la section d'investissement - 2,8 M€

+ 137 M€

Précision méthodologique : les budgets présentés ci-après comprennent l'exhaustivité des inscriptions budgétaires proposées en décision modificative n 1, c'est-à-dire aussi bien les crédits réels que les crédits d'ordre, et ne font l'objet d'aucun des retraitements opérés en analyse financière et évoqués dans la première partie du document.

TITRE I - LES RECETTES

Les inscriptions retenues en recettes pour la décision modificative n°1 de la Ville sont récapitulées dans le tableau ci-dessous :

Chapitre fonctionnel	Recettes			
	Budget primitif 2021	Budget 2021 post BS	Variation DM1 2021	Budget 2021 post DM1
930 - Services généraux	193 130 446,27	199 683 975,27	115 090 000,00	314 773 975,27
9305 - Gestion des fonds européens	6 962 000,00	6 962 000,00		6 962 000,00
931- Sécurité	1 250 000,00	1 250 000,00		1 250 000,00
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	80 422 349,00	83 800 349,00		83 800 349,00
933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	90 194 325,00	92 606 224,00		92 606 224,00
934 - Santé et action sociale	356 683 977,00	359 472 516,00		359 472 516,00
9343 - APA	14 340 000,00	18 337 000,00		18 337 000,00
9344 - RSA	262 428 856,10	262 428 856,10		262 428 856,10
935 - Aménagement des territoires et habitat	67 913 326,00	69 035 326,00	4 508 000,00	73 543 326,00
936 - Action économique	52 398 500,29	52 398 500,29	7 092 000,00	59 490 500,29
937 - Environnement	723 323 120,00	723 323 120,00		723 323 120,00
938 - Transports	487 154 000,00	487 154 000,00		487 154 000,00
Total crédits ventilés	2 336 200 899,66	2 356 451 866,66	126 690 000,00	2 483 141 866,66
940 - Impositions directes	3 574 588 743,00	3 608 127 986,00		3 608 127 986,00
941 - Autres impôts et taxes	2 525 413 137,09	2 525 413 137,09		2 525 413 137,09
942 - Dotations et participations	79 478 737,00	90 609 301,00		90 609 301,00
943 - Opérations financières	18 616 510,00	18 616 510,00		18 616 510,00
944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus	-	-		-
945 - Provisions et autres opérations mixtes	-	-		-
Total crédits non ventilés	6 198 097 127,09	6 242 766 934,09	-	6 242 766 934,09
Total crédits réels	8 534 298 026,75	8 599 218 800,75	126 690 000,00	8 725 908 800,75
946 - Transferts entre les sections	143 595 000,00	215 480 551,52	10 301 660,98	225 782 212,50
953 - Virement à la section d'investissement	-	-		-
Total crédits d'ordre	143 595 000,00	215 480 551,52	10 301 660,98	225 782 212,50
002 - Résultat de fonctionnement reporté	-	-		-
TOTAL	8 677 893 026,75	8 814 699 352,27	136 991 660,98	8 951 691 013,25

L'inscription de **137 M€** proposée en décision modificative n°1 de 2021 résulte des mouvements suivants :

- **18,2 M€ de crédits réels** se décomposant exclusivement en recettes ventilées par fonction, ces inscriptions étant détaillées dans la première partie de l'exposé des motifs.
- d'une écriture équilibrée en dépenses et en recettes de **104 M€** suite à des décisions de justice à l'encontre des auteurs du vol et du recel des tableaux du Musée d'art Moderne, la Ville de Paris, en accord avec le comptable public, ayant émis en parallèle un titre de recette pour permettre le déclenchement des démarches et tentatives de recouvrement, et une admission en non-valeur, les condamnés étant non solvables et la somme jugée non recouvrable.
- **4,5 M€** correspondant à l'inscription d'un complément de prix lié à un changement de destination d'un bien cédé par la Ville, considéré comme un produit de cession et faisant l'objet d'un transfert équilibré en section d'investissement.
- **10,3 M€ de crédits d'ordre** se décomposant en :
 - + 6,7 M€ au titre de reprise sur provision pour risques ;
 - + 3,6 M€ au titre de reprise sur provision d'éléments financiers.

TITRE II - LES DEPENSES

Récapitulatif des mouvements intervenus antérieurement

Il n'y a pas eu de mouvements entre chapitres depuis le vote du BS 2021.

Les inscriptions retenues en dépenses pour la décision modificative n°1 de la Ville sont récapitulées dans le tableau ci-dessous :

Chapitre fonctionnel	Dépenses			
	Budget primitif 2021	Budget 2021 post BS	Variation DM1 2021	Budget 2021 post DM1
930 - Services généraux	830 827 458,08	806 322 796,46	104 000 000,00	910 322 796,46
9305 - Gestion des fonds européens	488 746,00	488 746,00		488 746,00
931 - Sécurité	409 692 995,00	401 137 176,61		401 137 176,61
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	740 395 896,50	751 163 469,65		751 163 469,65
933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	567 031 439,00	570 041 919,27		570 041 919,27
934 - Santé et action sociale	1 730 517 615,00	1 744 842 510,14		1 744 842 510,14
9343 - APA	122 809 565,00	131 520 764,50		131 520 764,50
9344 - RSA	434 414 303,00	467 596 728,95		467 596 728,95
935 - Aménagement des territoires et habitat	254 391 633,00	256 931 063,82		256 931 063,82
936 - Action économique	52 228 506,65	52 434 057,81		52 434 057,81
937 - Environnement	671 409 531,00	673 602 452,00		673 602 452,00
938 - Transports	620 178 735,00	622 348 878,81		622 348 878,81
Total crédits ventilés	6 434 386 423,23	6 478 430 564,02	104 000 000,00	6 582 430 564,02
940 - Impositions directes	1 337 124 728,00	1 351 246 575,44		1 351 246 575,44
941 - Autres impôts et taxes	234 794 819,09	250 367 181,27		250 367 181,27
942 - Dotations et participations	47 757 047,00	65 791 456,11		65 791 456,11
943 - Opérations financières	147 401 720,00	147 401 720,00		147 401 720,00
944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus	4 100 355,00	4 100 355,00		4 100 355,00
945 - Provisions et autres opérations mixtes	-	-		-
Total crédits non ventilés	1 771 178 669,09	1 818 907 287,82	-	1 818 907 287,82
Total crédits réels	8 205 565 092,32	8 297 337 851,84	104 000 000,00	8 401 337 851,84
946 - Transferts entre les sections	462 100 000,00	470 167 544,25	35 778 853,93	505 946 398,18
953 - Virement à la section d'investissement	10 227 934,43	5 240 761,46	- 2 787 192,95	2 453 568,51
Total crédits d'ordre	472 327 934,43	475 408 305,71	32 991 660,98	508 399 966,69
002 - Résultat de fonctionnement reporté	-	41 953 194,72		41 953 194,72
TOTAL	8 677 893 026,75	8 814 699 352,27	136 991 660,98	8 951 691 013,25

L'inscription de **137 M€** proposée en décision modificative de 2021 résulte des mouvements suivants :

- d'une écriture équilibrée en dépenses et en recettes de **104 M€** suite à des décisions de justice à l'encontre des auteurs du vol et du recel des tableaux du Musée d'art Moderne, la Ville de Paris, en accord avec le comptable public, ayant été obligée d'émettre émis en parallèle un titre de recette pour permettre le déclenchement des démarches et tentatives de recouvrement de cette somme en cours d'année, et d'une admission en non-valeur, les condamnés étant non solvables et la somme jugée non recouvrable.
- **35,8 M€ de crédits d'ordre** en décomposant en :
 - + 8 M€ au titre des dotations aux amortissements ;
 - + 9 M€ au titre de la constitution de provision pour risques ;
 - + 14,2 M€ au titre de provision pour dépréciation d'actifs circulants ;
 - + 0,1 M€ au titre de dépréciation des titres de participation ;
 - + 4,5 M€ correspondant au transfert en section d'investissement d'un complément de prix lié à un changement de destination d'un bien cédé par la Ville et considéré comme un produit de cession.

- -2,8 M€ d'autofinancement volontaire, conséquence du financement de dépenses nouvelles.